

Séminaire #3

inter-conseils citoyens

Thème : Éducation - Parentalité

Mercredi 27 juin 2018

CO-FORMATION CONSEILS CITOYENS DU VAL D'OISE

Programme de la soirée

18h45-19h : Brise-glace autour de l'Éducation

19h-19h15 : Éducation et quartiers prioritaires : quels liens ?

19h15-20h15 : Présentation et échanges autour de 4 expériences :

- ✓ Programme de Réussite Éducative - *Hakim AMMARI, coordinateur PRE, Ville de Goussainville ;*
- ✓ Parentalité, lutte contre le décrochage et éducation prioritaire - *Yann GROSS, chargé de mission départemental éducation prioritaire - politique de la ville, Éducation nationale ;*
- ✓ Co-éducation pour l'accrochage scolaire - *Pierre LE LOHÉ, coordinateur du Pôle réseaux, École et Familles ;*
- ✓ Service de Prévention spécialisée - *Armelle PRUD'HOMME, cheffe de service Prévention spécialisée, Association de Défense et de Prévention pour la Jeunesse (ADPJ).*

20h15-21h15 : Remue-méninges : quelles priorités pour la réussite éducative dans les quartiers prioritaires ?

Éducation et quartiers prioritaires : caractéristiques et enjeux

Éducation et quartiers prioritaires : éléments de diagnostic

Caractéristiques des quartiers prioritaires

Des **facteurs externes** à l'école influent sur la réussite éducative au sens large : niveau de langue, capital culturel (pratiques culturelles et de loisirs) et social, niveau de vie, état de santé...

Les difficultés scolaires surviennent plus souvent lorsqu'un enfant et sa famille sont confrontés à un **cumul de problématiques** : langue, fragilités familiales et éducatives, illettrisme des parents, problèmes judiciaire ou de santé...

Les **inégalités sociales et économiques** ont donc un **impact fort sur la réussite éducative** et les jeunes habitant en quartiers prioritaires ont un risque plus important d'être confrontés à ce type de difficultés.

Dans ces quartiers, la proportion de jeunes est souvent supérieure à la moyenne. Par ailleurs, la population se caractérise par une part plus importante de **familles monoparentales** (augmentant les risques de pauvreté et de difficultés éducatives), de personnes confrontées à des **barrières culturelles et linguistiques** (telles que la maîtrise du français), **moins diplômée**...

Ces quartiers sont de fait plus concernés par les **problématiques de décrochage scolaire, de délinquance, de chômage** (notamment des jeunes).

Éducation et quartiers prioritaires : des enjeux

Problématiques

Décrochage scolaire
plus fort

Délinquance plus
importante

Chômage des jeunes
plus important

Enjeux

Insertion socio-
professionnelle des
jeunes

Accompagnement
des parents

Éducation et quartiers prioritaires : des enjeux

En réponse à ces problématiques et enjeux éducatifs, il existe :

> Une grande diversité d'acteurs : Éducation nationale, villes, associations culturelles et sportives, animation socioculturelle, centres sociaux, réseaux autour des parents, services de prévention....

> Une grande diversité d'actions, variant en fonction :

- des publics : enfants et jeunes (par tranches d'âge), parents...;
- des lieux et temps d'intervention : actions dans l'école et hors de l'école;
- des modes d'intervention : prévention du décrochage, insertion socio-professionnelle, maîtrise de la langue, activités sportives et culturelles, aide aux devoirs, actions citoyennes...

=> Cette diversité pose des enjeux d'interconnaissance entre acteurs (différentes cultures professionnelles, mode d'action, temporalités...) ; de cohérence/ complémentarité et de priorisation des actions (partage de diagnostic, regard sur les publics, évaluation des résultats...).

Éducation et quartiers prioritaires : des dispositifs

Des dispositifs et réseaux éducatifs en lien avec les quartiers prioritaires

Il ne s'agit pas ici d'une liste exhaustive mais de **quelques réseaux ou dispositifs souvent rencontrés** lorsque l'on parle d'éducation dans les quartiers prioritaires. Comme indiqué précédemment, de nombreux acteurs et actions existent en la matière.

Droit commun :

Contrat Local
d'Accompagnement à la
scolarité (CLAS)

Prévention spécialisée

Réseau d'Écoute, d'Appui
et d'Accompagnement
des parents (REAAP)

Droit spécifique* :

Programme de Réussite
Éducative (PRE)

Réseau d'éducation
prioritaire (REP/REP+)

**spécifique à la géographie prioritaire
(quartiers prioritaires et éducation prioritaire)*

Des dispositifs et réseaux éducatifs en lien avec les quartiers prioritaires

Réseau d'Éducation Prioritaire (REP/REP+)

La politique d'éducation prioritaire a pour objectif **de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire** par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. Depuis 2015, les **REP ou REP+* (très prioritaire)** ont remplacé les ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire).

Un réseau, qu'il soit labellisé REP ou REP+, comprend **un collège et les écoles primaires** du secteur. Ce sont des établissements scolaires qui bénéficient de mesures spécifiques pour donner aux élèves les mêmes chances que les autres en termes d'éducation (moyens supplémentaires, dédoublement des classes de CP...). La continuité pédagogique y est recherchée de la petite section de maternelle jusqu'à la fin de la 3ème.

***Un indice social est déterminé à partir de 4 critères pour établir ce classement :**

- Le taux de catégories socio-professionnelles défavorisées
- Le taux d'élèves boursiers
- Le taux d'élèves résidant dans une zone urbaine sensible (ZUS)
- Le taux d'élèves ayant redoublé avant la sixième

Et dans le Val d'Oise ?

35 collèges sont concernés dont :

- 7 REP + : Argenteuil (1), Garges-lès Gonesse (2), Sarcelles (2), Villiers-le-Bel (2);
- 29 REP : Argenteuil (6), Bezons (2), Cergy (3), Garges-lès-Gonesse (2), Gonesse (2), Goussainville (3), Montigny-lès-Cormeilles (1), Persan (1); Pontoise(1), Saint Ouen l'Aumône (2), Sarcelles (4), Villiers le Bel (1)

Des dispositifs et réseaux éducatifs en lien avec les quartiers prioritaires

Programme de Réussite Éducative (PRE) – *dispositif limité aux quartiers prioritaires*

Dispositif **local et localisé**, il a pour but la **prise en charge individualisée**, à partir de 2 ans, d'enfants en « **fragilité** », repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux).

Le dispositif repose sur l'idée d'une **approche globale** des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de **placer la famille au centre de l'action** et d'amener les **différents acteurs du champ éducatif** à coopérer.

Les **équipes pluridisciplinaires** qui le composent travaillent principalement sur **4 axes** : « identification précise des difficultés de l'enfant, établissement d'un diagnostic de la situation, proposition d'un parcours éducatif adapté, suivi et évolution de l'enfant ».

[Voir exemple du PRE de Goussainville, p 15.](#)

Et dans le Val d'Oise ?

13 villes disposent d'un PRE (Persan, Goussainville, Sarcelles, Gonesse, Villiers le Bel, Garges-lès-Gonesse, Argenteuil, Pontoise, Cergy, Eragny-sur-Oise, Saint-Ouen l'Aumône, Montigny-lès-Cormeilles, Bezons), et 1 intercommunalité (Plaine Vallée pour les villes de Deuil-la-Barre et Montmagny).

Des dispositifs et réseaux éducatifs en lien avec les quartiers prioritaires

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) – *dispositif non limité aux quartiers prioritaires*

L'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, **l'appui et les ressources complémentaires** dont les enfants ont besoin **pour réussir à l'école**, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Le CLAS s'adresse aux d'enfants/jeunes scolarisés dans des établissements du premier et du second degré. Le CLAS ne s'adresse pas à tous les enfants, mais seulement à **ceux pour lesquels un besoin a été repéré**. L'orientation se fait **en accord avec les parents** en lien avec les enseignants voir d'autres partenaires (travailleurs sociaux, PRE...).

Une action CLAS = **un groupe identifié d'enfants**.

Les actions concernent des groupes constitués de 5 à 15 enfants maximum. *Attention : Les CLAS se distinguent de tout accompagnement individualisé dans le cadre d'une aide aux devoirs.*

Sur le département, le CLAS est **piloté, animé, financé** conjointement par la CAF et la préfecture dans le cadre d'un comité de pilotage associant l'Inspection Académique, le Conseil Départemental et la MSA.

Le CLAS possède également comme objectif intrinsèque **l'appui à la parentalité**.

Des dispositifs et réseaux éducatifs en lien avec les quartiers prioritaires

Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Un REAAP développe et met en réseau les multiples initiatives locales qui visent à écouter les parents, les conforter dans leur rôle, leur redonner confiance, reconnaître et valoriser leurs compétences.

*« Ils mettent l'accent sur le fait que les familles, **quelles que soient leurs difficultés**, présentent des aptitudes **éducatives diversifiées** (style éducatif, attitude éducative, adaptation familiale, trait de personnalité...). Il s'agit donc de les mettre en valeur, tout en tenant compte des problèmes rencontrés. »* Extrait de la présentation du REAAP 95

Les actions d'accompagnement et de soutien s'adressent à **tous les parents** et contribuent à **mettre en réseau des parents, des professionnels et/ou bénévoles et des élus**. C'est un réseau animé par des partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales dont des parents.

Et dans le Val d'Oise ?

La CAF anime les REAPP du Val d'Oise. Un REAAP s'inscrit sur un territoire donné (souvent une ville) .

Des dispositifs et réseaux éducatifs en lien avec les quartiers prioritaires

Prévention spécialisée

Il s'agit d'une action d'éducation spécialisée, visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de **rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social**.

Elle s'adresse, sur des territoires ciblés, aux jeunes âgés de 11 à 25 ans en grande difficulté d'insertion et en risque de marginalisation, au **carrefour des problématiques de lutte contre le décrochage, d'insertion sociale et professionnelle, de protection de l'enfance et de prévention de la délinquance**.

La **relation de confiance** nouée entre le jeune et son éducateur est le préalable indispensable à la relation éducative, fondée notamment sur **l'absence de mandat nominatif, la libre adhésion et le respect de la confidentialité**.

Et dans le Val d'Oise ?

La prévention spécialisée est une compétence du département. 8 associations dans le Val d'Oise interviennent dans les communes qui en font la demande : ADPJ, La Sauvegarde, Aiguillage, APS, Contact, Valdocco, IMAJ, OPEJ. 3 villes (Osny, Gonesse, Ermont) disposent d'un service de prévention spécialisé intégré. Les éducateurs spécialisés mettent en œuvre des accompagnements individuels en direction d'environ 5 000 jeunes par an.

Présentation courtes de 4 expériences

Format speed-meeting : présentation petit groupe de 5mn en, suivi de 10mn d'échanges avec les participants

- ✓ **Programme de Réussite Educative** - Hakim AMMARI, coordinateur du Programme de Réussite Educative de Goussainville
- ✓ **Parentalité, lutte contre le décrochage et éducation prioritaire** - Yann GROSS, chargé de mission départemental Education prioritaire, Education nationale
- ✓ **Co-éducation pour l'accrochage scolaire** - Pierre LE LOHE, coordinateur du Pôle Réseau, association Ecole et Familles
- ✓ **Service de Prévention spécialisée** - Armelle PRUD'HOMME, cheffe de service Prévention spécialisée, Association de Défense et de Prévention pour la Jeunesse (ADPJ)

Programme de réussite Éducative de Goussainville

Rattaché à la direction générale Politique de la ville et cohésion urbaine, c'est un service municipal gratuit et anonyme. Il est composé d'une **équipe pluridisciplinaire** de 5 personnes :

- 1 coordonnateur
- 2 référente de parcours assistante sociale
- 1 référente de parcours psychologue
- 1 assistante administrative

80% des enfants sont **orientés par l'école** (CPE, psychologue scolaire...) sur la base de signaux d'alerte. L'équipe PRE prend contact avec la famille si elle est d'accord.

Le PRE propose à la famille **un parcours avec un calendrier et des échéances**. Il articule des temps **individuels** et des temps **collectifs** (ex: café des familles, atelier jardin, cuisine...) qui sont des moments d'observation pour les professionnels permettant de retravailler sur les questions éducatives en individuel, avec les parents des jeunes suivis.

Le PRE repose sur la **création d'un lien de confiance**. Ce n'est pas l'École (l'institution) donc cela peut faciliter les relations.

Programme de réussite Éducative de Goussainville

Principes généraux :

- participation basée sur le volontariat et la disponibilité,
- possibilité d'arrêter à n'importe quel moment,
- cadre déontologique avec le secret professionnel,
- principe de bienveillance.

Mode de fonctionnement à Goussainville :

- **Equipe de Réussite Educative (ERE)** : partage en équipe sur les situations d'un enfant lors de réunions hebdomadaires
- **Equipe Pluridisciplinaire de soutien (EPS)** : présentation mensuelle des propositions d'accompagnement pour vérifier si l'accompagnement dans le cadre du PRE ne se substitue à aucun acteur.
- **Conseil consultatif de Réussite Educative** : instance de pilotage se tenant une fois par an.

Les PRE ont des configurations différentes selon les territoires.

Lutte contre le décrochage scolaire et réseaux d'éducation prioritaire

Chaque réseau d'éducation prioritaire **développe des stratégies** en matière de lutte contre le décrochage scolaire et définit donc ses priorités.

La **prise en charge des élèves temporairement exclus** au sein de l'Education Nationale, dans un objectif de remobilisation scolaire, se développe beaucoup. De plus en plus d'établissements prévoient **un accueil soit en interne au collège, soit en externe via ce dispositif**. La prise en charge externe peut être bénéfique pour permettre au jeune de prendre du recul.

Exemple du dispositif « La Passerelle » à Garges-lès-Gonesse

Le dispositif « La Passerelle » se traduit par une convention passée entre les **4 établissements scolaires et la ville de Garges-lès-Gonesse** pour l'accueil des élèves temporairement exclus (85% pour violence physique ou verbale). Les élèves sont accueillis le temps de leur exclusion pour travailler sur le développement d'un rapport plus serein à la loi.

C'est un membre du PRE qui coordonne ce dispositif afin de créer du lien entre les partenaires.

En 2016/2017, cela représentait 54 élèves (en majorité des garçons) et 19 semaines d'accueil.

Lutte contre le décrochage scolaire et réseaux d'éducation prioritaire

Exemple du dispositif « La Passerelle » à Garges-lès-Gonesse (suite)

Plusieurs structures partenaires participent à l'accueil des jeunes selon un emploi du temps détaillé le PRE, la Maison des arts, l'OPEJ, le Coin jeunes, le cinéma Jacques Brel, le CDRA (centre de ressources des associations), le BIJ.

Une baisse de la récurrence a été observée, s'expliquant par le succès de ce dispositif et le développement de stratégies éducatives au sein des collèges favorisant l'accueil de la parole de l'élève.

Parentalité et réseaux d'éducation prioritaire

Les « Espaces-parents » : la loi de juillet 2013 sur la refondation de l'école incite à la mise en place de ces espaces pour renforcer la présence et l'implication des parents.

Il s'agit de développer l'interconnaissance, partager les préoccupations, développer le lien de confiance entre le personnel scolaire et les parents, en abordant différentes thématiques. C'est un espace où **les parents et professionnels peuvent échanger sur les questions éducatives**.

Le cadre est souple, chacun choisit sa mise en œuvre (régulier ou ponctuel, thématiques abordées..).

L'Education nationale peut mettre des ressources à disposition (malette des parents).

Exemple du café des parents mis en place dans une école primaire de Saint-Ouen L'Aumône (avec le soutien d'Ecole et Famille) :

- 1^{er} café sur le thème de la journée de l'enfant : une trentaine de parents dont quelques pères. Des parents qui ne viennent pas forcément habituellement ont participé.
- 2^{ème} café prévu sur le thème « Comment aider son enfant dans le passage entre les classes ? »

Co-éducation pour l'accrochage scolaire, École et Famille

« La qualité relationnelle Ecole-Famille-Cité constitue un puissant levier d'accrochage scolaire des enfants, d'insertion professionnelle des jeunes gens et de confiance des adultes dans leurs habiletés éducatives ». Marie Claire Michaud, fondatrice d'École et Famille

L'association **École et Famille** accueille des familles et professionnels et exerce des missions de thérapie familiale à partir de signaux d'enfant-élève à l'École, d'animation de collectifs de parents relais bénévoles, d'accompagnement de projets et de formation de professionnels au travail en réseau en matière éducative. Elle accompagne le **conseil citoyen des Naquettes à Herblay à créer les conditions de la constitution d'un collectif de parents-relais**, (depuis septembre 2017).

Le projet du conseil citoyen :

- Accompagner les parents ayant besoin de soutien, leur offrir une écoute afin qu'ils ne se sentent pas seuls, libérer la parole, redonner confiance, donner des outils pour comprendre l'enfant, répondre aux questions qu'ils se posent en matière de parentalité,
- Créer du lien entre parents et rendre les parents acteurs.

L'accompagnement d'École et Famille s'est traduit par des ateliers, des concertations inter-acteurs et des thérapies familiales.

École et Famille travaille sur la parentalité et la professionnalité donc **sur la co-éducation** pour l'accrochage scolaire : **développer des liens réciproques de confiance** pour envisager un avenir plus stable.

Co-éducation pour l'accrochage scolaire, École et Famille

« La qualité relationnelle Ecole-Famille-Cité constitue un puissant levier d'accrochage scolaire des enfants, d'insertion professionnelle des jeunes gens et de confiance des adultes dans leurs habiletés éducatives ». Ecole et Famille

L'association **École et Famille** accueille des familles et professionnels et exerce des missions de formation, mise en réseau, médiation et thérapie familiale. Elle a accompagné le **conseil citoyen des Naquettes à Herblay à créer les conditions de la constitution d'un collectif de parents-relais**, entre septembre 2017 et mars 2018 .

Le projet du conseil citoyen :

- Accompagner les parents ayant besoin de soutien, leur offrir une écoute afin qu'ils ne se sentent pas seuls, libérer la parole, redonner confiance, donner des outils pour comprendre l'enfant, répondre aux questions qu'ils se posent en matière de parentalité,
- Créer du lien entre parents et rendre les parents acteurs.

L'accompagnement d'Ecole et Famille s'est traduit par des ateliers, des concertations inter-acteurs et des temps de thérapie familiale.

Ecole et famille ne travaille pas spécifiquement sur la parentalité mais plutôt **sur la co-éducation pour l'accrochage scolaire : développer des liens réciproques de confiance** pour envisager un avenir plus stable.

Le service de prévention spécialisée de l'ADPJ

L'Association de Défense et de Prévention pour la Jeunesse (ADPJ) est une association de Prévention spécialisée. L'ADPJ intervient à Soisy-sous-Montmorency, Eaubonne et Taverny avec 2 ou 3 éducateurs par ville environ.

C'est le **département** qui fait appel aux associations de prévention spécialisée, après démarche de la commune (demande du Maire pour avoir une équipe de prévention). Les associations sont financées à 20% par la ville et à 80% par le département avec une contractualisation tous les 4 ans. Toutes les associations ont un même calendrier avec une phase de bilan/perspectives.

Au cœur du métier : l'accompagnement individuel de jeunes (11-25 ans) fragilisés, avec une équipe d'éducateurs de rue (présence aux sorties de collèges, d'équipements culturels, au pied des lieux d'habitations...).

L'accompagnement se caractérise par :

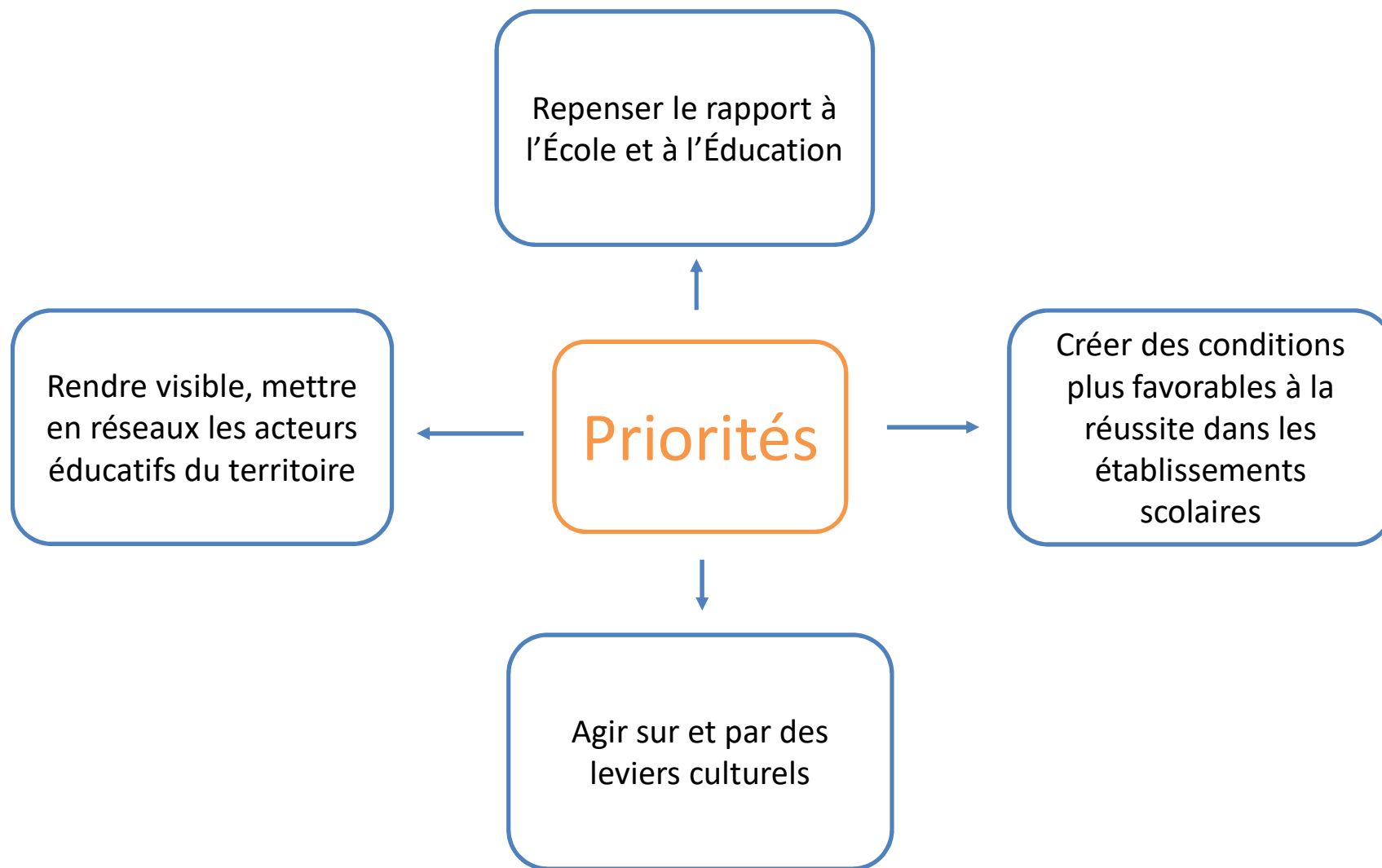
- la **création d'un lien de confiance** entre jeunes et éducateurs. Les éducateurs de rue deviennent des adultes de référence pour des jeunes fragilisés (adultes autres que la famille);
- l'**instauration d'un cadre** au travers d'accueils en local (café, jeu, accès PC...), sorties éducatives...
- l'**intensification du cadre**, la transmission de valeurs, l'apprentissage personnel (courage, ténacité...), par exemple avec des séjours, des chantiers éducatifs (5 à 7 jeunes pour des missions d'utilité publique avec une rémunération, dans un cadre de travail).

Éducation et quartiers : quelles priorités ?

Remue-méninges : identification avec le groupe, constitué de conseillers citoyens et de professionnels intervenant dans le champ de l'éducation et de la politique de la ville, des priorités en matière d'éducation pour la réussite éducative des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires.

Format : réflexion individuelle > en binôme > par demi-groupe > synthèse et restitution au groupe

Les priorités identifiées par le groupe peuvent être classées en 4 catégories :



Priorités identifiées par le groupe

Repenser le rapport à l'école et à l'éducation :

- Faire tomber les barrières Ecole – Parents – Acteurs de l'Éducation (langues, mots, codes sociaux...), créer des passerelles :
 - Faire de l'École un lieu ouvert, de rencontres pas seulement limitées aux portes ouvertes > prévoir plusieurs rencontres dans l'année
 - Créer des relations d'égal à égal entre enfant et professeur > transmission à double sens (acceptation culturelle)
 - Partager le « pouvoir », donner la place aux parents
- Créer des espaces pour accueillir et transformer la crise éducative (place des habitants, enfants...), trouver des solutions ensemble;
- Se soucier davantage du bien-être global de l'enfant à l'École et ne pas seulement focaliser sur la réussite scolaire (notes).

Rendre visible, mettre en réseaux les acteurs éducatifs du territoire :

- Constituer un répertoire pour identifier les professionnels de l'éducation sur un territoire, les relais de confiance/passeurs (parents, jeunes)
- Valoriser les réalisations, les réussites

Priorités identifiées par le groupe

Créer des conditions plus favorables à la réussite dans les établissements scolaires

- Réduire le nombre d'élèves dans les écoles et assurer les remplacements;
- Interdire l'exclusion dans les quartiers prioritaires (public plus fragile). A la place, créer des espaces ateliers pour les élèves exclus;
- Dédramatiser l'image des quartiers auprès des enseignants.

Agir sur et par des leviers culturels

- Agir sur la maîtrise de la langue française pour les enfants et les parents. Valoriser la langue d'origine comme une richesse;
- Développer l'accès à la culture au sens large (pas seulement la culture « urbaine » ou « quartier » tels que street-art, foot...);
- Donner envie avec des équipements culturels, de beaux lieux dans les quartiers;
- Valoriser les valeurs de la République et la citoyenneté comme socle commun.

Sources - Ressources

Observatoire des politiques locales d'éducation et de la réussite éducative :

<http://observatoire-reussite-educative.fr/dispositifs/dossier-CLAS>

Réseaux d'éducation prioritaire :

<http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>

<https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/accueil.html>

Guide des Programmes de Réussite Educative en Val d'Oise :

http://www.poleressources95.org/publications/outils_guides_detail-148-guide-pratique-des-programmes-de-reussite-educative-en-val-d-oise.html

Le Réseau d'Appui et d'accompagnement à la Parentalité du Val d'Oise :

<http://www.reaap95.org/index.php/le-reaap/>

Guide des CLAS – CAF :

<http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/841/Images/pages-partenaires/newpartenaires/documents/Guide%20CLAS%20Caf84.pdf>

La prévention spécialisée, Conseil départemental du Val d'Oise :

<http://www.valdoise.fr/562-la-prevention-specialisee.htm>